

## Coup de projecteur

## Cinq cabinets sur la reconstitution du capital de la BICIG

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) vient d'acquiescer 47,04 % du capital et des droits de vote de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), deuxième plus importante banque du pays, auprès du groupe BNP Paribas. La réalisation définitive de cette cession a été suivie de la conclusion d'un accord entre Atlantic Financial Group (AFG), le FGIS et l'État gabonais en vue de l'acquisition par le groupe AFG d'un bloc de contrôle représentant 52,04 % du capital et des droits de vote de la BICIG. L'État gabonais a vocation à en rester le second actionnaire de référence, à hauteur de plus de

20 %. Cette dernière opération serait l'une des plus importantes transactions M&A du secteur en Afrique francophone. **Viguié Schmidt & Associés** a représenté AFG, avec **François Bourrier-Soifer**, associé, et **Emile Troublou**. **KGA Avocats** a conseillé le FGIS, avec **Georges Arama**, associé en corporate, et **Laurent Badiane**, associé en IT et données personnelles. **Gide** a épaulé BNP Paribas, avec **Jean-Gabriel Flandrois**, associé, **Ghizlen Sari-Ali** et **Morgan Maréchal**. Au Gabon, le cabinet **Project Lawyers** l'a également assisté. **Linklaters** a conseillé l'État gabonais, avec **Marc Petitier**, associé, et **Yeram Kim**. ■

## Deals

## Quatre cabinets sur le rachat par Computacenter des activités domestiques en France de BT

Le britannique BT Group plc, fournisseur de solutions et de services de communication, est entré en négociations exclusives avec Computacenter PLC, en vue de lui céder ses activités domestiques en France. Ces dernières, qui affichent environ 118 M€ de revenus, comprennent des services de mise en œuvre et maintien en conditions opérationnelles d'infrastructures réseaux et IT et des services professionnels associés. Fort de plus de 16 000 salariés, Computacenter accompagne ses clients pour le sourcing, la transformation et la gestion de leur infrastructure informatique et pour assurer leur transformation digitale. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de transformation de la division Global de BT qui vise à se recentrer sur les prestations de services de réseau, cloud et sécurité de nouvelle génération aux organisations multinationales. **Orrick** a conseillé BT Group plc, avec **Patrick Tardivy**, associé, et **Gergana Rodriguez Bacarreza**, conseil, en M&A, **Patrick Hubert**, associé, **Malik Idri**, conseil, et **Martin Ellie** en droit de la concurrence, **Charles Briand** et **Laurent Olléon**, associés, et **Margot Janot** pour les aspects fiscaux du projet, ainsi qu'**Emmanuel Bénard**, associé, et **Hélène Boukez**, conseil, en droit social. **Actance Avocats** l'a également assisté en droit social, avec **Franck Blin** et **Sébastien Leroy**, associés. **Fieldfisher** a accompagné Computacenter, avec **Christopher Mesnooh**, associé, et **Sébastien Nanteuil** en corporate, **Antoine Gabizon**, associé, et **Aline Heriveau**, conseil, en droit fiscal, ainsi que **Anne-Laure-Hélène des Ylouses**, associée, et **Clément Hubert** en droit de la concurrence. **Capstan Avocats** est intervenu en droit social, avec **Guillaume Bordier**, associé, et **Basile Moore**.

## Trois cabinets sur l'entrée de Crédit Mutuel au capital de Verpack

Crédit Mutuel entre au capital du groupe Verpack en tant que minoritaire dans le cadre d'un owner buy-out (OBO). Présent en France et à l'étranger, le groupe est spécialisé dans les métiers du packaging industriel en cartonnage et carton ondulé principalement pour l'industrie du luxe et des cosmétiques et des spiritueux. Dans le cadre de cette opération, Verpack a levé, auprès d'un pool de banques mené par BNP Paribas et CEIDF agissant comme arrangeurs mandatés, une dette senior, un crédit de refinancement court terme et un crédit de croissance externe pour poursuivre les opérations de développement et de croissance du groupe. **Fieldfisher** a assisté Crédit Mutuel Equity SCR, avec **Pascal Squercioni**, associé, et **Natalia Toribio**, conseil, en corporate, **Franck Veisse**, associé sur les baux, **Antoine Gabizon**, associé, et **Cédric Pavao** en fiscal, ainsi

que **Laurence Dumure Lambert**, associée en droit social. **AdWise Avocats** a conseillé Verpack, avec **Jean-Louis Médus**, associé, et **Amandine Praud**. **Volt Associés** a accompagné les banques senior, avec **Alexandre Tron**, associé, et **Florian Guillon**.

## Trois cabinets sur la négociation d'un BEFA portant sur un hôtel implanté au sein du premier quartier zéro carbone de Paris

Le promoteur Linkcity Ile-de-France, vient de négocier un bail commercial en l'état futur d'achèvement portant sur un hôtel de 129 chambres auprès de l'hôtelier néerlandais Zoku. L'hôtel de 5 700 m<sup>2</sup> sera implanté au cœur du projet mixte de l'Îlot Fertile dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui constituera le premier quartier zéro carbone de Paris. Ce projet lauréat de l'appel à projets urbains innovants Réinventer Paris s'étend sur les 1,3 hectares du triangle Éole Évangile, un ancien foncier ferroviaire dont Linkcity Ile-de-France s'est rendu propriétaire auprès de la Ville de Paris et de SNCF Réseau. **CMS Francis Lefebvre Avocats** a conseillé Linkcity, avec **Aline Divo**, associée, et **Arnaud Valverde** en droit immobilier. **Stephenson Harwood** a représenté Zoku, avec **Pierre-Nicolas Sanzey**, associé, et **Samuel Duféal**. **Jones Day** a épaulé DWS, avec **Erwan Le Douce-Bercot**, associé, et **Flavia Poujade**, conseil, en droit immobilier, ainsi qu'**Emmanuel de La Rochethulon**, associé en droit fiscal.

## Baker sur l'enquête de l'ADLC à l'encontre de Fisher &amp; Paykel Healthcare

À la suite d'un signalement par une entreprise guyanaise le 30 mars 2020, les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence (ADLC) avaient ouvert une enquête sur les pratiques d'importation exclusive susceptibles d'être mises en œuvre par le groupe Fisher & Paykel Healthcare, relative à des pratiques alléguées d'importation exclusive dans le secteur du matériel médical à destination des hôpitaux en Guyane et aux Antilles françaises. Le groupe, actif dans la fourniture aux hôpitaux de systèmes et produits respiratoires destinés aux patients atteints de troubles respiratoires, a rapidement pris l'initiative, compte tenu du contexte de pandémie actuel et pour éviter tout risque de rupture d'approvisionnement des territoires ultramarins concernés en produits médicaux sensibles, de clarifier les règles de distribution de ses produits dans ces territoires ultramarins afin de renforcer la concurrence. Le 6 avril, saluant l'esprit de responsabilité et de coopération de Fisher & Paykel Healthcare, l'Autorité a clôturé l'enquête. **Baker McKenzie** a conseillé Fisher & Paykel Healthcare, avec **Léna Sersiron**, associée, **Romain Travade** et **Laurianne Coq**. ■